Environnement et société
Soc-2114
Automne 2023

1. Informations générales

S'intéresser à la relation entre environnement et société constitue une porte d'entrée privilégiée pour comprendre le monde contemporain. Quels sont les principaux problèmes écologiques d'aujourd'hui? Comment les sociétés y font-elles face? Qui sont les acteurs impliqués? Autour de quels discours et pratiques se structure l'action environnementale? Ce cours se concentre sur les multiples implications sociopolitiques et culturelles des enjeux écologiques, et vise à stimuler une réflexion constructive et critique à l'égard de la place que l'environnement occupe au sein de nos sociétés. Le cours aborde les thèmes suivants : sociologie et environnement; développement durable; changements climatiques; biodiversité; eau; forêts; milieux urbains; participation et gouvernance environnementale; mouvement écologique; science, technologie et environnement.

2. Coordonnées de l'enseignant

Nom : Emiliano Scanu
Département : sociologie
Courriel : emiliano.scanu@soc.ulaval.ca
Disponibilités : sur rendez-vous

3. Description du cours

Tous les acteurs sociaux (citoyens, experts, élus, environnementalistes, industriels, professionnels, etc.) sont aujourd'hui concernés par les problèmes écologiques, qu'ils soient locaux comme la protection d'une rivière ou globaux comme les changements climatiques. Ils doivent comprendre pourquoi ils apparaissent, comment ils évoluent et que faire pour les régler. Plusieurs questions se posent à eux. En quoi consistent les principaux enjeux environnementaux d'aujourd'hui et quelles implications comportent-ils pour nos sociétés? Pourquoi certains acteurs se mobilisent-ils pour changer une situation écologique jugée problématique? Quelles sont les solutions élaborées et au nom de quoi le sont-elles? Pourquoi certains problèmes sont-ils jugés plus urgents que d'autres? Ce cours de 3 crédits se propose de fournir les connaissances de base pour répondre à ces questions et à bien d'autres. La perspective adoptée est celle de la sociologie et, plus largement, des sciences sociales.

Il est aujourd'hui indéniable que les changements environnementaux que nous vivons actuellement comme la perte de biodiversité et le réchauffement global ont été engendrés par nos sociétés. Or, ce sont ces mêmes sociétés qui sont appelées à y remédier, bien que selon des intensités et des résultats qui peuvent varier fortement en fonction des institutions concernées, des contextes nationaux et locaux, ou encore des idées des acteurs. La perspective de la sociologie et des sciences sociales adoptée dans ce cours se veut donc un outil privilégié pour analyser l'« urgence écologique » actuelle, voire pour comprendre les

multiples manières dont les sociétés contemporaines agissent et peuvent agir à l'égard des problèmes et enjeux écologiques.

Bien que ce cours adopte une perspective sociologique, il est structuré de manière à être accessible à un public multidisciplinaire, voire à des étudiant.es de différentes facultés et orientations disciplinaires. Une formation préalable en sociologie ou en sciences sociales n'est donc pas requise.

Ce Plan de cours a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il vous informe à l'égard de principaux objectifs, de l'approche pédagogique, des activités d'apprentissage, des modalités d'évaluation et du matériel didactique requis.

Bonne lecture et bon cours!

4. Objectifs

Ce cours vise à fournir les connaissances et compétences de base pour analyser et comprendre l'urgence écologique actuelle et comment les sociétés contemporaines y font face.

Connaitre :

- Les principaux problèmes et enjeux écologiques et comment les sociétés y font face
- L'origine, l'évolution et la diversification de la question environnementale
- Les principales perspectives sur l'environnement en sociologie et sciences sociales

Examiner :

- Les initiatives, actions, mesures et politiques pour l'environnement et la durabilité, au Canada et à l'international
- Les nouvelles idées, perspectives et solutions en faveur de l'environnement et la durabilité
- Les différentes manières dont l'environnement et la durabilité s'articulent et s'institutionnalisent au sein des sociétés contemporaines

À la fin du cours, vous serez en mesure de :

- Mener des réflexions rigoureuses et dument appuyées et argumentées sur les enjeux concernant l'environnement et la société
- Mobiliser le corpus théorique et conceptuel de la sociologie et des sciences sociales pour analyser des cas concrets en environnement
- Porter un jugement réfléchi et constructif sur l'action environnementale et élaborer des pistes de solution originales et innovantes
- Maitriser un ou deux enjeux de durabilité, selon vos intérêts, pouvant éventuellement servir dans une pratique professionnelle ou être l'amorce d'un projet de recherche

5. Contenu du cours

Le cours se développe sur 15 semaines, et compte 12 sujets.

Première partie : la question environnementale et les outils théoriques et conceptuels pour l'analyser et la comprendre

1. L'environnement : une perspective sociologique
2. La question environnementale : enjeux, évolution et diversification (part. 1)
3. La question environnementale : enjeux, évolution et diversification (part. 2)
4. Le développement durable
5. Les approches théoriques à l'environnement (part. 1)
6. Les approches théoriques à l'environnement (part. 2)
7. Gouvernance et participation en environnement

Deuxième partie : la question environnementale et les manières dont les sociétés y font face

8. Les changements climatiques
9. Transport et mobilité durable
10. Villes et environnement (part. 1)
11. Villes et environnement (part. 2)
12. La durabilité et ses déclinaisons

6. Approche pédagogique

Ce **cours comodal** est conçu selon une approche pédagogique propre à la **formation à distance**. En fait, un cours comodal peut être vu comme un cours à distance qui se donne aussi en classe : chaque semaine, les étudiant.es peuvent choisir de le suivre **en présentiel en classe** (en direct) ou **à distance** (en direct ou en différé), sans l'avoir à communiquer à l'avance.

Chaque séance en classe est diffusée en direct et enregistrée pour que les étudiant.es puissent la visionner selon leurs disponibilités. Le matériel didactique et la formule utilisée permettent donc d'adopter une démarche d'apprentissage relativement autonome et flexible.

Les séances ont lieu chaque **mardi à 9h00**, sauf pendant la semaine de lecture. Les **deux séances de révision** qui ont lieu avant l'Examen en salle et l'Essai maison auront lieu **uniquement à distance** (elles seront enregistrées et disponibles pour visionnement comme les autres séances). Il est aussi possible que d'autres séances se tiennent uniquement à distance (les étudiant.es en seront avisés à l'avance).

Tout au long de la session, l'enseignant accompagnera les étudiant.es en classe et à distance. Pour les **communications d'intérêt public**, comme sur le contenu ou les évaluations, les étudiant.es sont invité.es à utiliser les forums ou à poser leurs questions lors des classes, les autres pourront alors bénéficier de l'information échangée. Pour les **questions personnelles**, les étudiant.es peuvent écrire directement à l'enseignant par la voie « Courriel » de l'espace Mon Portail.

Pour poser des questions ou échanger sur les divers sujets du cours, les étudiant.es peuvent utiliser les **forums de discussion**. Il existe un forum spécifique pour chaque sujet du cours. Les étudiant.es sont également invité.es à **consulter régulièrement leurs courriels** (adresse ULaval), car l'enseignant pourrait communiquer avec eux ou elles, par exemple en cas de problème avec la remise d'un travail.

La **première partie de la classe** comporte un **exposé magistral** de l'enseignant sur le sujet de la semaine. Pour **assister à distance** à cette première partie, il suffit de cliquer sur le lien pour accéder à la classe virtuelle (le lien pour accéder est le même pour toute la session; voir la section du site web du cours « Classes virtuelles »). Dans cette première partie, l'enseignant exposera les notes de cours et répondra aux questions des étudiant.es. Si nécessaire, la discussion sur l'exposé se poursuivra dans la deuxième partie de la classe. Cette première partie est suivie par une **pause** d'environ dix minutes.

Dans la **deuxième partie de la classe**, l'enseignant introduit les lectures prévues pour la semaine et lance une discussion collective avec les étudiant.es. Pour **assister à distance** à cette deuxième partie, il suffit de cliquer sur le même lien d'accès aux classes virtuelles (voir la section du site web du cours « Classes virtuelles »), ou de demeurer en ligne, mais avec le microphone et la caméra fermés.

Les **lectures hebdomadaires** sont **obligatoires** : elles servent à approfondir le sujet de la semaine et à préparer l'étudiant.e à la discussion collective, il est donc fortement recommandé de les faire avant chaque classe. Les étudiant.es sont vivement invité.es à **préparer des commentaires ou questions sur les lectures** afin d'alimenter la discussion ou d'avoir des éclaircissements.

Le cours prévoit **deux séances de révision** dédiées à l'approfondissement des principaux sujets abordés (voir la section « Feuille de route » dans ce plan de cours). Les séances de révision ont les fonctions suivantes : (1) aider les étudiant.es à **mieux comprendre le contenu et le déroulement du cours** (ex. : éclaircissements sur les sujets et concepts abordés, précisions sur les questions des examens ou la rédaction des travaux écrits) et à préparer l'Examen en salle (ES) et l'Essai maison (EM) qui se tiennent les semaines suivantes ces séances; (2) permettre aux étudiant.es d'effectuer des **évaluations formatives** dans lesquelles ils et elles peuvent, en échangeant avec les autres étudiant.es ou en répondant aux questions de l'enseignant, vérifier leur compréhension du contenu du cours afin d'améliorer leur démarche d'apprentissage. Les séances de révision comportent des classes plus interactives et ne sont pas divisées en deux parties comme les autres séances. L'objectif est de favoriser les échanges entre les participants et de pousser la réflexion sur les sujets abordés dans le cours.

Dans ce cours, les étudiant.es peuvent se pencher sur le sujet de la semaine ou aller à leur rythme (c'est-à-dire plus rapidement ou plus lentement) selon les exigences et les échéances de leurs autres cours ou de leur travail. Les étudiant.es peuvent ainsi gérer leur temps d'étude et prendre en charge leur formation, mais ils s'engagent toutefois à remettre **tous les travaux**, soit l'**analyse de lectures (AL)** et l'**essai maison (EM)**, à remplir le **questionnaire introductif (QI)** en ligne et à effectuer l'**examen en salle (ES)** aux moments prescrits. **La remise des travaux se fait exclusivement à travers le site du cours** (boite de dépôt). Aucun travail n'est accepté par envoi de courriel.

Toutes les informations sur le cours et le matériel didactique se trouvent sur le site du cours ou sur le site de la bibliothèque : aucun achat n'est requis.

Pour vous aider dans votre apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiant.es pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

7. Évaluations

Travaux et activités	Date dépôt questions	Date remise	Pondération
Questionnaire introductif (QI)	26 septembre	2 octobre 23h59	5%
Analyse de lectures (AL)	3 octobre	16 octobre 23h59	20%
Examen en salle (ES)	24 octobre	11 novembre 9h00	40%
Essai maison (EM)	28 novembre	17 décembre 23h59	35%

Questionnaire introductif (5%)

Le **Questionnaire introductif** (QI) vise à vérifier la compréhension des premiers sujets et concepts vus dans le cours. Les étudiant.es devront répondre à une dizaine de **questions à choix multiples** portant sur le matériel obligatoire (notes de cours et lectures hebdomadaires). Le questionnaire est accessible pendant environ une semaine, et les étudiant.es peuvent donc y accéder en tout temps pendant la période prévue. Une fois complété, le questionnaire s'**enregistrera automatiquement** et les résultats seront connus le jour fixé par l'enseignant (habituellement, le jour de la classe qui suit la clôture du questionnaire). Le QI est accessible sur la page d'accueil du site web du cours (onglet « Questionnaires »).

Analyse de lectures (20%)

L'**Analyse des lectures** (AL) vise à vérifier la compréhension et la connaissance des lectures obligatoires hebdomadaires. Environ deux semaines avant la date de remise, une **liste de blocs de questions** sera publiée. Les étudiant.es devront **choisir un bloc de questions** et ensuite répondre aux deux questions du bloc en environ **500 mots par réponse**.

Important! Il est à noter que les étudiant.es devront répondre à **deux questions du même bloc**, et non à deux questions de deux blocs différents. Répondre à des questions qui ne font pas partie du même bloc comporte une **pénalité de 2.5 points** (sur 10). Des pénalités seront également appliquées à des travaux qui comptent trop ou pas assez de mots.

Les réponses se préparent en **lisant les lectures** et doivent d'abord et avant tout être **rédigées à la lumière du contenu des lectures**. Les réponses se composent d'une très courte introduction, d'une partie qui développe la réponse (la plus importante et longue), et d'une très brève conclusion. Les questions de l'AL sont publiées sur la page d'accueil du site web du cours (section « Introduction »).

Pour faciliter la gestion et la correction des AL, vous êtes priés de nommer vos fichiers ainsi : nom de famille et bloc choisi (ex. : Nom_Bloc1; Nom_Bloc2). Dans l'AL, la page de présentation n'est pas nécessaire, il suffit d'écrire son propre nom et le bloc choisi. Aussi, la référence bibliographique à la lecture qui fait l'objet de la question n'est pas nécessaire, sauf s'il s'agit de citations entre guillemets; dans ce cas, n'oubliez pas d'ajouter le numéro de page.

Pondération des critères d'évaluation de l'Analyse de lectures :

- Le **contenu** (richesse et liens) : capacité de bien cerner, exposer et synthétiser les points principaux. Les idées sont exposées logiquement, comprenant des liaisons et des transitions. **7 points**.
- La **forme** (texte structuré) : rigueur et cohérence de l'argumentation et de la réponse. Les idées sont bien maitrisées, exprimées de manière précise et dans vos propres mots. **2 points**.
- Le **tout** : clarté, précision et concision de la réponse. **1 point**.

Examen en salle 40%

L'**Examen en salle** (ES) vise à vérifier vos connaissances sur les principaux sujets abordés dans le cours. Environ deux semaines avant la date de l'examen, une **liste de questions** sera publiée. Lors de l'examen, la liste des questions proposée sera divisée en **blocs** de deux questions chacune. Vous aurez à choisir un seul bloc et y répondre en **700 à 800 mots** par question (2 réponses de 700 à 800 mots chacune; sans compter les références et le titre). Il s'agit de questions à développement visant à favoriser une synthèse personnelle sur des sujets parfois assez larges. Elles s'appuient sur le matériel du cours (notes de cours, lectures, etc.). L'ES est de même nature que l'essai maison (EM). Cependant, l'EM se prépare et se rédige chez soi, alors que l'ES **se prépare chez soi, mais se rédige en salle** sous la supervision de l'enseignant (et sans aucune note). Les questions de l'**ES** sont publiées sur la page d'accueil du site web du cours (section « Introduction »).

Important! Il est à noter que les étudiant.es devront répondre à **deux questions du même bloc**, et non à deux questions de deux blocs différents. Répondre à des questions qui ne font pas partie du même bloc comporte une **pénalité de 2.5 points** (sur 10).

Les réponses se préparent en **lisant les notes de cours** et les **lectures hebdomadaires**, et doivent donc être **rédigées à la lumière du contenu du cours**. Les **références** aux notes de cours ou lectures ainsi que la **liste des références** à la fin de chaque réponse ne sont pas obligatoires, mais sont recommandées.

Lors de l'ES, **aucun matériel ou effet personnel n'est permis** sur votre bureau, **à l'exception d'un crayon et d'une gomme à effacer.**

Attention à la calligraphie! Il est important de rédiger l'ES dans une **calligraphie adéquate et compréhensible** pour faciliter la correction. Une **mauvaise calligraphie peut entraver la compréhension** de votre texte et par conséquent **influer négativement sur la note**.

Comment rédiger un Examen en salle?

- Comprendre un sujet : il faut savoir **se faire une idée sur une question**, souvent complexe, en se servant des informations disponibles dans les cours (notes de cours, lectures, etc.). La réponse doit aussi établir des liens entre les idées exposées (enchainement logique des idées, structure argumentative, etc.).
- S'appuyer sur le **contenu du cours** : une réponse se prépare en relisant les notes de cours, ses notes et les lectures obligatoires. **Une réponse doit d'abord et avant tout être rédigée à la lumière du contenu du cours**. Une réponse n'est pas une simple discussion personnelle sur un sujet donné, mais une discussion personnelle (c'est vous qui décidez quels sujets aborder et quels arguments utiliser pour élaborer votre réponse) qui s'**appuie explicitement sur le contenu du cours**. Un travail qui est bien élaboré et écrit, mais qui n'expose pas le contenu du cours, aura une note moins élevée qu'un travail « moyen » qui en revanche illustre le contenu du cours. Des textes autres que ceux prévus dans le cours peuvent être employés pour enrichir votre réponse ou pour citer des cas particuliers, mais **uniquement lorsque le contenu du cours a été amplement mis à contribution**. Les références qui ne font pas partie du cours ne devraient pas être employées comme ouvrages principaux de référence!
- Les réponses se divisent en **trois parties** :
    - une courte introduction : qui annonce le sujet en question;
    - une partie qui développe la réponse : la plus importante et longue; elle est dédiée à la présentation des idées principales;

- une conclusion : qui élabore un avis personnel, une critique, ou fait de liens entre le sujet en question et d'autres sujets d'actualité ou concepts vus dans le cours.

Pondération des critères d'évaluation de l'examen en salle :

- Le **contenu** (richesse et liens) : capacité de bien cerner, exposer et synthétiser les points principaux. Les idées sont exposées logiquement, comprenant des liaisons et des transitions. **6 points**.
- La **forme** (texte structuré) : rigueur et cohérence de l'argumentation et de la réponse. Les idées sont bien maitrisées, exprimées de manière précise et dans vos propres mots. **2 points**.
- La **conclusion** (éléments critiques) : analyse et prise de position personnelle ou critique justifiée. **1 point**.
- Le **tout** : clarté, précision et concision de la réponse. **1 point**.

Essai maison (EM) 35%

L'**essai maison (EM)** vise à vérifier vos connaissances sur les principaux sujets abordés dans le cours. Les questions de l'essai maison visent à favoriser une synthèse personnelle sur des sujets parfois assez larges. Elles s'appuient sur les **notes de cours** et les **lectures** qui les accompagnent. Environ deux semaines avant la remise, une liste de questions sera publiée; vous devrez ensuite **choisir une seule question et répondre** en environ **1600 mots**. Les **références** aux notes de cours ou lectures doivent être clairement indiquées dans le texte entre parenthèses (ex. : (Hanningan 2014; Scanu, notes de cours, 2022 : sujet 3)), et les réponses doivent inclure la **liste des références** à la fin de la réponse. Les questions de l'EM sont publiées sur la page d'accueil du site web du cours (section « Introduction »).

Pour faciliter la gestion et la correction des EM, vous êtes priés de nommer vos fichiers ainsi : nom de famille et réponse choisie (ex. : Nom_R1; Nom_R4). Dans l'EM, la page de présentation n'est pas nécessaire, il suffit d'écrire son propre nom et la réponse choisie.

Comment se rédige un essai maison?

- Comprendre un sujet : il faut savoir **se faire une idée sur une question**, souvent complexe, en se servant des informations disponibles dans les cours (notes de cours, lectures, etc.). La réponse doit aussi établir des liens entre les idées exposées (enchainement logique des idées, structure argumentative, etc.).
- S'appuyer sur le **contenu du cours** : une réponse se prépare en relisant les notes de cours, ses notes et les lectures obligatoires. **Une réponse doit d'abord et avant tout être rédigée à la lumière du contenu du cours**. Un essai maison n'est pas une simple discussion personnelle sur un sujet, mais une discussion personnelle (c'est vous qui décidez quels sujets aborder et quels arguments utiliser pour élaborer votre réponse) qui s'**appuie explicitement sur le contenu du cours**. Un travail qui est bien élaboré et écrit, mais qui n'expose pas le contenu du cours, aura une note moins élevée qu'un travail « moyen » qui en revanche illustre le contenu du cours. Des textes autres que ceux prévus dans le cours peuvent être employés pour enrichir votre réponse ou pour citer des cas particuliers, mais **uniquement lorsque le contenu du cours a été amplement mis à contribution**. Les références qui ne font pas partie du cours ne devraient pas être employées comme ouvrages principaux de référence!
- Les réponses se divisent en trois parties :
    - une courte introduction : qui annonce le sujet en question;
    - une partie qui développe la réponse : la plus importante et longue; elle est dédiée à la présentation des idées principales;

- une conclusion : qui élabore un avis personnel, une critique, ou fait de liens entre le sujet en question et d'autres sujets d'actualité ou concepts vus dans le cours.

Pondération des critères d'évaluation de l'essai maison :

- Le **contenu** (richesse et liens) : capacité de bien cerner, exposer et synthétiser les points principaux. Les idées sont exposées logiquement, comprenant des liaisons et des transitions. **6 points**.
- La **forme** (texte structuré) : rigueur et cohérence de l'argumentation et de la réponse. Les idées sont bien maitrisées, exprimées de manière précise et dans vos propres mots. **2 points**.
- La **conclusion** (éléments critiques) : analyse et prise de position personnelle ou critique justifiée. **1 point**.
- Le **tout** : clarté, précision et concision de la réponse. **1 point**.

Critères généraux de qualité des travaux

- **Précision**. Il faut utiliser les bons mots : chaque mot possède un sens précis et chaque sens a un mot précis. L'exposition des idées doit être rigoureuse (ex. : l'expression « à l'époque » ne remplace pas une date et une période précises, comme « en 1987 parut le rapport de la CMED »). Évitez les argumentations trop personnelles ou abstraites, voire peu liées au contenu du cours.
- **Clarté.** Le texte doit être clair et structuré de manière à être compris par une autre personne du groupe de référence (ex. : d'autres étudiant.es). Mettez-vous dans la peau d'un lecteur qui découvre le sujet pour la première fois. Les phrases doivent se tenir et être équilibrées. Attention aux fautes d'orthographe et aux erreurs de syntaxe : relisez toujours votre texte avant de le remettre!
- **Cohérence.** Il faut être fidèle aux idées et faits rapportés. Il est préférable de « traduire » les idées des textes dans ses propres mots, plutôt que de copier et coller des morceaux de texte (toujours en mentionnant le texte de référence, car vous risquez de faire du plagiat (voir la section sur le plagiat)).
- **Concision**. Il faut dire plus avec moins. Une phrase peut très bien résumer un texte entier, et une phrase peut aussi être condensée en un ou deux mots.
- **Connexion.** Il faut enchainer les différentes parties de vos textes (connecter les sujets entre eux). Il est aussi possible de faire des liens avec d'autres sujets, idées, concepts, exemples, etc.

8. Gestion des délais

Les travaux doivent être nécessairement **remis aux dates prévues** (ou avant). Les étudiant.es qui remettront leurs travaux en retard seront **pénalisés** : **0.5 points seront retranchés pour chaque jour de retard, jusqu'à un total de 3.5 points le septième jour**. **Les travaux ne seront d'ailleurs pas acceptés après une semaine de retard**.

Un travail dont le **fichier est illisible** (format non reconnu) est considéré comme un **travail non remis** : assurez-vous donc que vos fichiers soient lisibles; en cas de doutes, téléversez votre fichier en **format PDF**. Assurez-vous qu'ils soient **téléversés correctement** afin d'éviter de mauvaises surprises.

9. Feuille de route

Sem.	Sujets et activités	Date
1	L'environnement : une perspective sociologique + présentation du cours	5 sept.
2	La question environnementale : enjeux, évolution et diversification (part. 1)	12 sept.
3	La question environnementale : enjeux, évolution et diversification (part. 2)	19 sept.
4	Le développement durable + **ouverture questionnaire**	26 sept
5	**Clôture questionnaire**	2 oct.
	Approches théoriques à l'environnement (part. 1) + **questions AL**	3 oct.
6	Approches théoriques à l'environnement (part. 2)	10 oct.
7	**Remise AL**	16 oct.
	Gouvernance et participation en environnement	17 oct.
8	Les changements climatiques + **questions ES**	24 oct.
9	Semaine de lecture	30 oct.-5 nov.
10	Révision 1	7 nov.
	Examen en salle (ES) 9h à 12h	11 nov.
11	Transport et mobilité durable	14 nov.
12	Villes et environnement (part. 1)	21 nov.
13	Villes et environnement (part. 2) + **Questions EM**	28 nov.
14	La durabilité et ses déclinaisons	5 déc.
15	Révision 2	12 déc.
	Remise EM	17 déc.

10. Inscription pour le lieu d'examen

Les **étudiant.es résidant à plus de 100km de la ville de Québec** doivent procéder à l'inscription pour effectuer l'examen en salle à l'extérieur du campus dès le début de la session.

Il est entendu que **l'étudiant.e résidant.e au Québec doit passer ses examens au Québec**. Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec. Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

11. Politique en cas d'absence aux examens

L'absence à l'examen ou un travail d'examen non remis équivaut à la note zéro.

12. Barème de conversion

Intervalle	Cote	Intervalle	Cote
90 - 100	A +	66 - 69,99	C+
85 - 89,99	A	63 - 65,99	C
80 - 84,99	A-	60 - 62,99	C -

76 - 79,99	B +	55 - 59,99	D +
73 - 75,99	B	50 - 54,99	D
70 - 72,99	B -	0 - 49,99	E (Échec)

13. Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre
Tout étudiant.e a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études
Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiant.es, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiant.es, la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant.e qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiant.es de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Harcèlement et violence à caractère sexuel
La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval
L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la Loi sur le droit d'auteur.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et

d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

14. Évaluation de la qualité du français

Les travaux et les exposés oraux doivent être nécessairement faits en langue française. Les notes peuvent être conditionnées (à la baisse) par la mauvaise qualité du français.

15. Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

16. Étudiant.es ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiant.es travaillant en Accueil et soutien aux étudiant.es en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiant.es présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiant.es ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. **Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours de deux premières semaines de cours.**

17. Bibliographie

Le matériel du cours se divise en (1) **matériel obligatoire** et (2) **matériel complémentaire**. Le matériel obligatoire, le plus important aux fins de l'apprentissage, est celui qui fait l'objet des évaluations. Le matériel obligatoire est de deux types : des **notes de cours** (diapositives et capsules vidéo de l'enseignant) et des **lectures hebdomadaires** (articles et textes hebdomadaires).

Notes de cours
La liste des notes de cours correspond à la liste des **12 sujets** dont se compose ce cours, elle se trouve sur le site web du cours dans la section « Feuille de route ». Les notes de cours de chaque séance sont disponibles sur le site du cours.

Lectures hebdomadaires
La liste des lectures se trouve sur le site web du cours dans la section « Feuille de route » ainsi que sur ce plan de cours. Il est possible de se procurer les lectures sur le site web du cours ainsi que sur le site de la bibliothèque universitaire.

Matériel complémentaire
La liste du matériel complémentaire pour chaque sujet est sur le site web du cours dans la section « Feuille de route ».

Sujet	Lectures hebdomadaires obligatoires
1. L'environnement : une perspective sociologique	• Audet, R. (2017) « Le discours et l'action publique en environnement », dans : Chaloux A (dir) *L'action publique environnementale au Québec*. PUM, pp 19-36.
2. La question environnementale 1	• Reeves-Latour, J. et Audet, R. (2017) « Le mouvement vert au Québec », dans Chaloux A (dir) *L'action publique environnementale au Québec. Entre local et mondial*. PUM, pp. 37-51. • Larrère C. (2010) Les éthiques environnementales. *Natures Sciences Sociétés*,18, 405-413.
3. La question environnementale 2	• Deldrève, V. Lewis, N., Moreau, S. et Reynolds, K. (2019) Les nouveaux chantiers de la justice environnementale. Vertigo, 19 (1) : 1-13. • Larrère, C. (2015) La nature a-t-elle un genre? Variétés d'écoféminisme. *Cahiers du genre*, 59 (2) : 103-125
4. Le développement durable	• Flipo, F. (2014) Les trois conceptions du développement durable. *Développement durable et territoires*, 5 (3) : 2-13. • Joumard, R. (2019) Que recouvre le concept de développement durable? *Intern. Conf. on Energy, Materials, Applied Energetics and Pollution, ICEMAEP2019*, Oct. 22-24, 2019, Constantine, Algeria.
5. Approches théoriques à l'environnement 1	• Benjaminsen T.A. et Svarstad A. (2012) Discours et pratiques de conservation en Afrique, dans : Gauthier, D. et Benjaminsen, T.A. Environnement, discours et pouvoir. L'approche political ecology. Éditions Quae, pp. 111-133.
6. Approches théoriques à l'environnement 2	• Boudes, P. (2017) Changement social et écologie : où en est la modernisation écologique? Socio-Logos, 12:1-18.
7. Gouvernance et participation en environnement	• Gauthier, M. et Simard, L. (2017) « Le BAPE et l'institutionnalisation de la participation publique », dans : Chaloux, A. (dir) *L'action publique environnementale au Québec. Entre local et mondial*. PUM, pp. 129-151. • Scanu E. (2018) « Controverses et participation dans la planification environnementale : le cas du Plan de mobilité durable de Québec », dans : Guay, L. et Hamel, P. (dir) : *Les aléas du débat public. Action collective, expertise et démocratie*. Presses de l'Université Laval, pp. 221-242.
8. Les changements climatiques	• McCright A.M. et Dunlap R.E. (2012) « Déni organisé autour des changements climatiques aux États-Unis » dans : Zaccai E., Gemenne F. et Decroly J-M. (dir) Controverses climatiques, sciences et politique. Presses de Sciences Po.

	• Foyer, J. (2016) Le climat comme fait socio-environnemental total, une analyse à chaud de la COP 21. *La vie des idées*.
9. Transport et mobilité durable	• Paulhiac-Scherrer F. (dir) (2018). Portrait des disparités en matière de mobilité (fiches 1 à 4). En ligne. • UN-Habitat (2013) *Planifier et configurer une mobilité urbaine plus durable* (chap 1 et 7). Earthscan, Routledge.
10. Villes et environnement 1	• Guay L. et Scanu E. (2017) « Le développement durable et les changements climatiques : des enjeux urbains », dans Chaloux, A. (dir) : L'action publique environnementale au Québec : entre localisme et internationalisation, pp. 247-264. Presses de l'Université de Montréal. • Guay, L. (2019) Construire la ville et son environnement : les grandes villes canadiennes et la biodiversité. *Canadian Journal of Urban Research*, 28(2) : 58-76.
11. Villes et environnement 2	• Nadeau, A., Cloutier, G., Poitras, C. et Aylett, A. (2019) Racines citoyennes : la communauté locale au cœur de la transition écologique. L'impact des initiatives climatiques locales et citoyennes à Montréal. *Canadian Journal of Urban Research*, 28 (2) : 16-31. • Rosol, M, Béal, V. et Mössner, S. (2017) Greenest cities? The (post-)politics of new urban environmental regimes. *Environment and Planning A*, 49 (8) : 1710-1718.
12. La durabilité et ses déclinaisons	• Latouche S. (2010) La décroissance est-elle la solution de la crise? *Ecologie & politique*, 2 (40) : 51-61. • Vargas, E. (2020) Greenwashing et publicité : peut-on faire confiance aux entreprises? *Après-demain*, 53 (1) : 21-23.

Ouvrages pertinents

Ouvrages généraux sur l'environnement et la société

Agyeman, J. (2013) Introducing Just Sustainabilities. Policy, Planning, and Practice. Zed Books.

Beck, U. (2003) La société du risque, sur la voie d'une autre modernité. Flammarion.

Beck, U. (2010) World at Risk. Polity.

Chaloux, A. S (2017) L'action publique environnementale au Québec. Entre local et mondial. Les Presses de l'Université de Montréal.

Douglas, M. et Wildavsky, A. (1982) Risk and Culture. An essay on the selection of technological and environmental dangers. University of California Press.

Dryzek, J.S. (2013) The Politics of the Earth. Environmental Discourses. 3rd Edition. Oxford University Press.

Dubé, J., Mercier, J. et Scanu, E. (2021) Comment survivre aux controverses sur le transport à Québec? Septentrion.

Dumas, B., Raymond, C. et Vaillancourt, J.-G. (dir) (1999). Les sciences sociales de l'environnement. Les Presses de l'Université de Montréal.

Hajer, M.A. (1995) The politics of environmental discourse. Ecological modernisation and the policy process. Clarendon Press.

Jamison, A. (2002) The Making of Green Knowledge. Environmental Politics and Cultural Transformation. Cambridge University Press.

Latour, B. (1999) Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie. La Découverte

McNeill, J. R. (2000) Something New Under the Sun. An Environmental History of the Twentieth Century. Norton & Company.

McNeill, J.R. et Engelke, P. (2014) The Great Accelleration. An Environmental History of the Anthropocene since 1945. Harvard University Press.
Victor P.A. et Dolter B. (2017) (dir) Handbook on Growth and Sustainability. Edward Elgar.
Wackernagel, M. et Rees, W. (1996) Our Ecological Footprint: Reducing Human Impact on the Earth. Philadelphia, New Society Publishers.

Ouvrages de sciences sociales de l'environnement et de sociologie de l'environnement

Bostrom, M. et Davidson, D. (2017) Environment and Society. Concepts and Challenges. Palgrave Studies in Environmental Sociology and Policy.
Choné, A., Hajek, I. et Hamman, P. (dir) (2016) Guide des Humanités environnementales. Septentrion.
Choné, A., Hajek, I. et Hamman, P. (dir) (2017) Rethinking Nature. Challenging Disciplinary Boundaries. Routledge.
Dunlap, R.E., Buttel, F.H., Dickens, P. et Gijswijt, A. (dir) (2002) Sociological Theory and the Environment. Classical Foundations, Contemporary Insights. Rowman & Littlefield Publishers.
Dunlap, R.E. et Michelson, W. (dir) (2002) The Handbook of Environmental Sociology. Westport, Greenwood Press.
Forsyth, T. (2003) Critical Political Ecology. Routledge.
Gautier, D. et T. A. Benjaminsen (2012). Environnement, discours et pouvoir. Éditions Quæ.
Gross, M. et Heinrich, H. (dir) (2010). Environmental Sociology: European Perspectives and Interdisciplinary Challenges. Springer
Goldblatt, D. (1996) Social Theory and the Environment. Polity.
Guay, L. (2021) Les enjeux sociaux de l'environnement. Des problèmes aux actions. PUL.
Hannigan, J.A. (2023) Environmental Sociology. 4th Edition. Routledge.
Hoffman, A.J. (2015) How Culture Shapes the Climate Change Debate. Stanford Briefs.
Irwin, A. (2001) Sociology and the Environment. A Critical Introduction to Society, Nature and Knowledge. Polity.
Lewis, N., Barbier, R., Boudes, F., Bozonnet, J.-P., Candau Bozonnet, J., Dobré, M., Rudolf, F. (dir) (2012). Manuel de sociologie de l'environnement. Presses de l'Université Laval.
Lockie, S., Fisher, D.R. et Sonnenfeld, D.A. (dir) (2014) Routledge Handbook of Social and Environmental Change. Routledge.
Luhmann, N. (1989) Ecological Communication. The University of Chicago Press.
Macnaghten, P. et J. Urry (1998) Contested Natures. Sage Publications.
Mayerfeld Bell, M., Ashwood, L., Sohn Leslie, I. et Hanson Schlachter L. (2021) An invitation to environmental sociology. Sixth Edition. Sage.
Martell, L. (1994) Ecology and Society: An Introduction. Polity.
Mol, A. P. J., Sonnenfeld D. et Spaargaren, G. (dir) (2009) The Ecological Modernisation Reader. Routledge.
Neumann, R.P. (2005/2014) Making Political Ecology. Routledge.
Redclift, M. et Woodgate, G. (2010) The international handbook of environmental sociology. 2nd Edition. Edward Elgar.
Robbins, P. (2012) Political Ecology. Second Edition. Wiley-Blackwell.
Rudolf, F. (1998) L'environnement, une construction sociale. Presses Universitaires de Strasbourg.
Rydin, Y. (2003) Conflict, Consensus, and Rationality in Environmental Planning. An Institutional Discursive Approach. Oxford University Press.
Schnaiberg, A. (1980) The Environment: From Surplus to Scarcity. Oxford University Press.
Sutton, P.W. (2004) Nature, Environment and Society. Palgrave Macmillan.
Sutton, P. W. (2007) The Environment. A Sociological Introduction. Polity.
Yearley, S. (1996) Sociology, environmentalism, globalization. Reinventing the globe. Sage Publications.

Yearley, S. (2005) Cultures of environmentalism. Empirical studies in environmental sociology. Palgrave Macmillian.
Young, N. (2015) Environmental Sociology for the Twenty-First-Century. Oxford.

Ouvrages sur le développement durable

Anctil, F. et Diaz, L. (2016). Développement durable. Enjeux et trajectoires. 2e édiction. Presses de l'Université Laval.
Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) (1988) Notre avenir à tous. Éditions du Fleuve.
Guay, L., Laval, D., Bouthillier, L. et Debailleul, G. (dir) (2004), Les enjeux et les défis du développement durable : connaître, décider, agir. Les Presses de l'Université Laval.
Jacquemot, P. (2017) Le dictionnaire encyclopédique du développement durable. Éditions Sciences Humaines.
Sachs, J. (2015) The Age of Sustainable Development. Columbia University Press.

Ouvrage sur la lutte aux changements climatiques

Aykut, S., Foyer, J et Morena, E. (dir) (2017) Globalising the Climate. COP21 and the climatisation of global debates. Routledge.
Chomsky, N. et Pollin, R. (2020) Climate Crisis and the Global Green New Deal. Verso.
Dunlap, R.E. et Brulle, R.J. (2015) Climate Change and Society. Sociological Perspectives. Oxford University Press.
Giddens, A. (2009) The politics of climate change. Polity.
Hulme M. (2009) Why we disagree about climate change. Cambridge University Press.
Intergovernmental panel on climate change (IPCC) (2022) Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Summary for Policymakers. En ligne.
Intergovernmental panel on climate change (IPCC) (2022) Climate Change 2022: Mitigation of climate change. Summary for Policymakers. En ligne.
Klein, N. (2014) This changes everything. Capitalism vs The Climate. Penguin Random House.
Newell P. et Paterson M. (2010) Climate Capitalism: Global Warming and the Transformation of the Global Economy. Cambridge.
Selin, H et VanDeever, S.D. (dir) (2009) Changing Climates in North American Politics. Institutions, Policymaking and Multilevel Governance. The MIT Press.
Pettenger, M.E. (dir) (2013) The social construction of climate change: power, knowledge, norms, discourses. Ashgate.
Urry, J. (2012) Climate change and society. Polity Press.

Ouvrages sur la ville, l'environnement et les changements climatiques

Aylett, A. (2014) Progress and Challenges in the Urban Governance of Climate Change: Results of a Global Survey. Cambridge, MA: MIT Press.
Bulkeley, H. (2013) Cities and climate change. Routledge.
Bulkeley, H. et Betsill, M. (2003) Cities and climate change. Urban sustainability and global environmental governance. Routledge.
Bulkeley, H. Castán Broto, V., Hodson, M. et Marvin, S. (2011/2013) Cities and low carbon transitions. New York, Routledge.
Bicknell, J., Dodman, D. Et Satterthwaite, D. (Dir) (2009) Adapting Cities to Climate Change. Understanding and addressing the development challenges. Earthscan.
Hodson, M. et Marvin, S. (2010) World cities and climate change. Producing urban ecological security. Open University Press.

Hughes, S., Chu, E. K. & Mason, S. (2018) Climate Change in Cities. Innovations in Multi-Level Governance. Springer.
Rudolf, F. (dir) (2016) Les villes à la croisée des stratégies globales et locales des enjeux climatiques. Presses de l'Université Laval.
Douglas, I. (2013) Cities. An environmental History. I.B. Tauris.
Roberts, P.W., Ravetz, J. et Clive, G. (2009) Environment and the city. Routledge.
Walks A. (Eds) (2015) The Urban Political Economy and Ecology of Automobility. Routledge.